

Francis José-Maria : « Une fuite en avant financière »

Le leader et les équipes de l'association Place Publique ont sorti un 2^e bulletin, après avoir épluché les dossiers municipaux

M. José-Maria, combien de membres compte à présent le collectif ?

Nous sommes à 135. Depuis un an, ça a augmenté. On espère fédérer encore plus. On va d'ailleurs refaire une campagne à la suite de cette parution. Le but est de constituer une force citoyenne et non politique. Nous cherchons à donner des informations vérifiées, effectuer un travail d'analyse et d'expertise avec le plus grand sérieux. Les compétences sont, soit choisies en interne, soit à l'extérieur.

Vous avez toujours exercé un œil critique sur l'actualité à Cogolin ou c'est lié à l'arrivée de la nouvelle municipalité ?

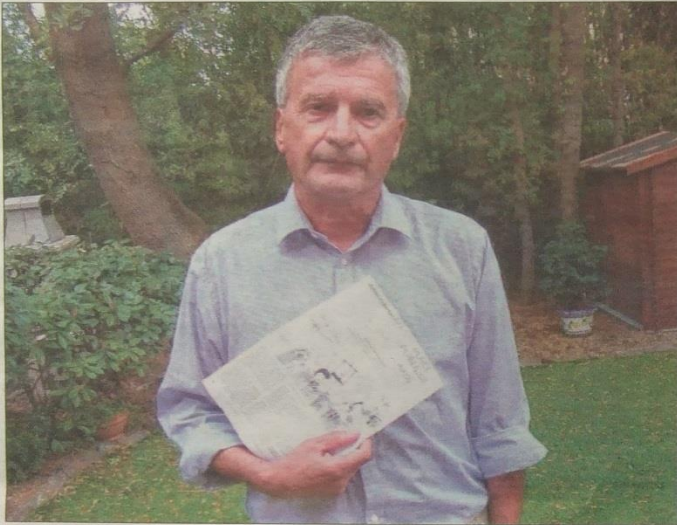
J'ai toujours été critique, clairement. Du temps de l'ancien maire, j'ai pointé du doigt les failles de l'aménagement urbain, le manque de lieux où se rencontrer, échanger, bref des espaces verts pour les familles et une déficience dans l'offre culturelle.

Le bulletin évoque une baisse voire la suppression de subventions à certaines associations

Oui, l'attribution des subventions doit se faire sur des critères précis (budget prévisionnel, niveau de compétition, etc.). Cette année, cela n'a pas été le cas. Il n'y a pas eu de concertation et de possibilité de discussions. Cela relève de l'arbitraire.

Vous dites que la municipalité a fait retirer une affiche cet été sur le thème des différences...

C'était portant une



Le leader de Place Publique se désole que les citoyens en général aient tendance à se désintéresser de la chose publique et ne se penchent pas assez « sur des orientations qui engagent pourtant leur avenir et leurs finances ». (Photos S. Ch.)

initiative intelligente des animateurs des centres de loisirs qui accueillent les enfants d'une grande diversité. C'est dommage, car un maire doit fédérer et non diviser et opposer les citoyens entre eux. Il faut réfléchir au fait que l'Autre, c'est un autre soi-même.

Vous êtes particulièrement intéressé par les questions d'urbanisme...

Nous nous interrogeons sur le fait que ce soit des connaissances ou des amis qui descendent sur la Côte pour viennent s'occuper des affaires de la ville. Le maire l'a d'ailleurs dit un jour : « C'est pour faire du pognon ». Soit. Mais est-ce que cela ira dans les poches des Cogolinois ?

Certaines affaires finissent sur le terrain de la justice...

Nous avons récemment saisi le Tribunal administratif à propos de la modification du PLU destinée à autoriser l'installation de mobil-homes et caravanes sur un terrain inondable, dans la zone de l'ex-otel, où cela est strictement interdit par le PPRI⁽¹⁾. Malgré nos demandes répétées, le maire a laissé s'installer ces habitations légères sans la moindre autorisation. Nous avons donc déposé plainte auprès du Procureur pour « mise en danger de la vie d'autrui ». Les tragiques événements récents dans les

Alpes-Maritimes confirment bien la réalité du risque.

Place Publique a été assignée au tribunal. Où en est le dossier ?

Les deux parties (l'autre étant le 1^{er} adjoint, soutenu par la commune) fournissent des pièces au dossier, avant une prochaine audience au Tribunal. Mais à aucun moment la présomption d'innocence n'a été bafouée, tous les faits sont avérés et je remarque qu'aucun média, local ou national, n'a été inquiété même s'ils ont tenu les mêmes propos que nous.

Les conséquences de la création d'une SPLA⁽²⁾ avec Fréjus vous effraient.

Car il n'y a pas de cohérence urbaine et fini les règles de publicité et de mise en concurrence de marchés publics. C'est au niveau du Golfe qu'il faut penser : aux transports, à l'économie... C'est plus logique.

Le bulletin décortique le budget de la commune...

Les dépenses de personnel augmentent (1,2 M€ en deux ans). C'est en grande partie payé par les impôts des contribuables. Le recrutement massif de policiers a été réalisé sans étude ni analyse. Je crois qu'on a toujours été plus en sécurité à Cogolin qu'à Saint-Tropez... La place de la communication (catalogues,

imprimés, etc.) tient une place grandissante. C'est +179 % (100000 €) sur un an.

Les finances ne sont pas dans le rouge pourtant...

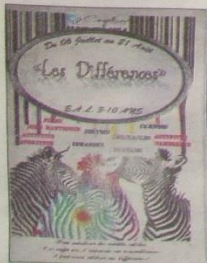
L'ancienne municipalité avait laissé un gros matelas qui permet de financer tout cela (de 3,6M€ fin 2013, il est passé à 2,75 M€ fin 2014). Mais bientôt, qu'en sera-t-il avec, de surcroît, la baisse de dotation de l'État, et les annonces d'emprunts ? Faudra-t-il augmenter les impôts, car les mannes financières liées aux projets (Yotel, port) ne sont toujours pas visibles... C'est la fuite en avant financière.

Y-a-t-il des aspects positifs tout de même ?

La ville est propre, il y a des fleurs et des animations. Le décor est bien. Je comprends la satisfaction des Cogolinois. Mais derrière tout ça ? Les grands enjeux (urbanisme, finances, etc.) sont traités avec légèreté. La perspective est inquiétante. D'autant que le maire avait dit qu'il le serait à pleins-temps. Il est déjà parti dans les élections régionales et risque d'aller aux législatives !

PROPOS RECUEILLIS PAR S. CHAUDHARI

1. Plan de prévention du risque inondation.
2. Société publique locale d'aménagement, créée conjointement par les maires FN de Cogolin et Fréjus pour des projets d'aménagements immobiliers.
Rens. : <http://www.placepubliquecogolin.fr/>



MAXA 18
Du 6 juillet au 21 août, les centres de loisirs devaient se pencher sur cette phrase : « Il ne suffit pas d'apprécier nos ressemblances, il faut aussi célébrer nos différences. »